

*Questions orales***LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI****LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI—LES CRÉDITS PRÉVUS POUR VANCOUVER**

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le bureau central régional de la Commission de l'emploi et de l'immigration, à Vancouver, a reçu l'ordre de geler jusqu'en septembre le financement de toutes les demandes au titre du Programme de développement de l'emploi qui est censé être un programme d'application permanente. Afin de remédier en partie aux énormes problèmes qu'a entraînés ce blocage pour de nombreux requérants de ma circonscription et des circonscriptions voisines qui ont fait des projets, la ministre pourrait-elle débloquer les crédits qui sont maintenant gelés?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous avons déjà approuvé quelques 27 millions de dollars destinés à de nouveaux projets juste pour l'année financière en cours. En outre, monsieur le Président, dans le cadre de la stratégie de planification de l'emploi, des projets d'une valeur d'environ 450 millions de dollars sont mis en oeuvre dans tout le pays.

Je tiens à dire à la députée et à ses collègues que ces projets ne sont pas interrompus et qu'ils continuent d'être financés. Le gouvernement n'a pas cessé de leur affecter des crédits. Dans le cadre de notre budget annuel, nous avons élaboré un plan en vertu duquel les crédits nécessaires seront dépensés au cours du restant de l'année. Chose certaine, on dépensera la plus grosse partie des fonds pendant les périodes où le chômage est le plus élevé, soit durant les mois d'automne et d'hiver, et nous voulons nous assurer qu'une portion de cet argent soit utilisée à cette époque-là.

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable ministre sait que sa réponse est un peu longue.

LE TRAITEMENT DES DEMANDES

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, la ministre n'ignore absolument pas que tous les crédits sont gelés dans la région de Vancouver. Sait-elle que des demandes d'une valeur de 2 millions de dollars resteront en souffrance tout l'été? Apparemment, la ministre veut épargner tout cet argent jusqu'à septembre, au risque de décevoir les requérants auxquels on a dit qu'ils avaient toutes les raisons de croire qu'on leur verserait les crédits nécessaires, car elle veut frapper un grand coup en septembre.

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous nous efforçons de ne pas interrompre le financement des projets. Si la députée souhaite une liste de tous les projets fort utiles qui sont financés à l'heure actuelle en Colombie-Britannique, je serais tout à fait disposée à la lui donner, un certain nombre notamment dans sa propre circonscription.

L'ÉDUCATION**LA DÉCLARATION DU JUGE EN CHEF AU SUJET DU FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE**

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, je pose ma question au secrétaire d'État. La semaine dernière, les présidents d'universités ont dit au groupe de travail libéral national... le ministre ne peut pas m'entendre, monsieur le Président.

Mme Copps: Cela ne l'intéresse pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Voilà une autre remarque profonde de Copps.

M. de Corneille: La semaine dernière, notre...

Des voix: La question!

M. le Président: Le député a-t-il une question, s'il vous plaît?

M. Clark (Yellowhead): Aidez-le, Sheila.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a-t-il une question? J'attends.

M. de Corneille: Monsieur le Président, la semaine dernière les présidents d'universités, les associations de facultés et les syndicats étudiants ont déclaré à notre groupe de travail libéral national que l'enseignement postsecondaire traverse une crise financière, ce qu'a dit le juge en chef Brian Dickson au même moment dans l'ouest du Canada...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député parle depuis plus d'une minute. Peut-il poser une question, s'il vous plaît?

M. Beatty: Nous voulons entendre la question supplémentaire de Sheila.

M. de Corneille: Est-ce que le secrétaire d'État est du même avis que le juge en chef, ou refuse-t-il d'admettre que les étudiants et les professeurs sont confrontés à cette crise?

Une voix: Demandez-lui de répéter la question?

M. Clifford: Vous la rappelez-vous?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, si je peux répondre à cette longue question, je dirai à l'honorable député que nous avons, à plusieurs reprises, affirmé que dans le secteur de l'éducation—et je l'ai fait en comité parlementaire avec l'honorable député également—nous assumions que les provinces avaient la première responsabilité. Maintenant, le gouvernement fédéral, par l'entremise du secrétariat d'État, est en constantes relations particulièrement avec les conseils des universités, les associations d'étudiants, de façon à définir peut-être de façon plus précise, plus exactement quel est le rôle que le gouvernement fédéral pourrait assumer dans le domaine de l'éducation dans l'avenir.